



Votants : 74

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 09 décembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 16 décembre 2024

ECOLE DES ARTS PLASTIQUES - APPROBATION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES 2024-2029

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Claude BOISSON pouvoir à Jean-Pierre DIGET, Sophie BROSSARD pouvoir à Corinne RIVET BONNEAU, Noémie FERREIRA pouvoir à Lucien-Jean LAHOUSSE, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Cathy Corinne GIRARDIN pouvoir à François GIBERT, Guillaume JUIN pouvoir à Romain DUPEYROU, Gérard LABORDERIE pouvoir à Christian BREMAUD, Anne-Lydie LARRIBAU pouvoir à Aurore NADAL, Sophia MARC pouvoir à Sophie BOUTRIT, Elmano MARTINS pouvoir à Dominique SIX, Marie-Paule MILLASSEAU pouvoir à Lydia ZANATTA, Frédéric NOURRIGEON pouvoir à Sonia LUSSIEZ, Michel PAILLEY pouvoir à Philippe TERRASSIN, Nicolas ROBIN pouvoir à Gérard LEFEVRE, Johann SPITZ pouvoir à Thibault HEBRARD, Mélina TACHE pouvoir à Stéphanie ANTIGNY, Florence VILLES pouvoir à Nicolas VIDEAU.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, Bastien MARCHIVE, Richard PAILLOUX, Yvonne VACKER.

Titulaires absents excusés :

Jacques BILLY, Gérard EPOULET.

Président de séance : Thierry DEVAUTOUR

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 16 DÉCEMBRE 2024

ECOLE DES ARTS PLASTIQUES - APPROBATION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES 2024-2029

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais et plus particulièrement la compétence « Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire »,

Vu la délibération du conseil d'Agglomération du 28 janvier 2019 approuvant le Projet d'Établissement de l'École d'Arts Plastiques de la Communauté d'Agglomération du Niortais pour la période de 2019 à 2023,

Selon les termes de la Charte des missions des services publics du Ministère de la Culture pour les institutions d'art contemporain, les écoles d'arts participent à la sensibilisation et à l'initiation plastique d'un vaste public post et périscolaire.

Les missions de l'école communautaire d'Arts Plastiques s'articulent autour :

- De l'éducation artistique spécialisée comportant une large part d'autonomie accordée aux enseignants ;
- Du développement des pratiques artistiques amateur, notamment au sein des équipements techniques des ateliers (gravure, textile, arts numériques...);
- De l'accessibilité des publics porteurs de handicaps ;
- De l'animation de la vie du territoire dans le cadre de la transversalité entre les services et de l'évènementiel culturel d'agglomération.

Dans le prolongement du projet d'établissement 2019-2023, il est proposé de poursuivre et renforcer les dynamiques entamées sur la prochaine période 2024-2029, notamment en :

- Réaffirmant les valeurs partagées portées par l'école d'Arts Plastiques : ouverture, progressivité, transversalité, accessibilité ;
- Favorisant l'accessibilité pour tous : trois sites d'enseignement, politique tarifaire, diversité des publics et des parcours, etc. ;
- Poursuivant et développant ses actions culturelles et ses partenariats ;
- Intégrant les nouvelles pratiques d'enseignement et esthétiques artistiques liées aux outils numériques ;
- Prenant en compte les objectifs de développement durable.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le Projet d'Etablissement de l'Ecole d'Arts Plastiques de la Communauté d'Agglomération du Niortais pour la période 2024-2029.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Alain CHAUFFIER

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué